

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la trois cent vingt-sixième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi, 11 mai 2009 à 12 h 15, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

CONFIRMÉ LE 15 JUIN 2009

Procès-verbal de la trois cent vingt-sixième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 11 mai 2009 à 12 h 15, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BLANCHETTE, Michel Professeur – Département des sciences comptables	X	
CLÉMENT, David Étudiant – Baccalauréat avec majeure en science politique	X (<i>quitte à 14 h 15</i>)	
GATIEN, Claudette Membre socio-économique	X (<i>conf. téléphonique jusqu'à 14 h</i>)	
THONNARD, Marlène Membre socio-économique	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
VAIVE, Claire Membre socio-économique	X	
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
<u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	

Le recteur et président du comité exécutif, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 12 h 30. Il souhaite la bienvenue à mesdames Nathalie Cadieux et Julie Cardinal, respectivement directrice du Services des finances et Agente de la gestion financière, qui assistent à l'assemblée pour le traitement des points relatifs aux budgets.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Claire Vaive appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la trois cent vingt-cinquième réunion
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Embauche d'une secrétaire de direction au Service de la bibliothèque
- 4.- Avis au recteur concernant le projet de budget du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2009-2010
- 5.- Avis au recteur concernant le projet de budget du fonds d'investissement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2009-2010
- 6.- Nomination de la représentante de l'Université du Québec en Outaouais au conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) de l'Univers des Petits
- 7.- Période d'information et questions
- 8.- Prochaine assemblée
- 9.- Levée de l'assemblée

2.- Procès-verbal de la trois cent vingt-cinquième réunion

2.1 Adoption

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent vingt-cinquième réunion, et ce, sans modification.

2.2 Affaires en découlant

Le recteur informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la trois cent vingt-cinquième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- Embauche d'une secrétaire de direction au Service de la bibliothèque

Suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de secrétaire de direction au Service de la bibliothèque, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection composé de Madame Hélène Larouche, directrice au Service de la bibliothèque, Monsieur Daniel Godon, directeur adjoint au Service de la bibliothèque et de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines, a reçu deux candidatures et a retenu les deux candidatures pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Jeanne Demers à titre de secrétaire de direction au Service de la bibliothèque. Madame Demers est présentement commis senior aux études de cycles supérieurs au Département des sciences de l'éducation, et ce, depuis décembre 2007.

Le vice-recteur présente le profil de la personne recommandée pour le poste.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 326-CX-1395 concernant l'embauche d'une secrétaire de direction au Service de la bibliothèque; laquelle est jointe en appendice.

4.- Avis au recteur concernant le projet de budget du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2009-2010

I INTRODUCTION ET ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Le 2 mars 2009, le conseil d'administration prenait connaissance de la situation budgétaire 2008-2009 et adoptait les orientations budgétaires servant à guider la préparation du budget de fonctionnement 2009-2010.

En guise de rappel, il a été mentionné que le budget 2009-2010 devait être réalisé dans un contexte restrictif d'allocations des ressources et tenir compte des règles du ministère qui stipulent que l'équilibre budgétaire doit être atteint, sans quoi l'UQO se verrait retirer une subvention conditionnelle évaluée à plus de 4 500 000 \$.

Outre l'obligation d'atteindre l'équilibre budgétaire, le conseil d'administration a retenu les orientations suivantes pour 2009-2010 :

- Créer une réserve pour la mise en œuvre du plan stratégique 2009-2014;
- Répondre aux besoins du nouveau Campus de Saint-Jérôme;
- Intégrer l'Université du Québec en Outaouais au périmètre comptable du gouvernement et prévoir les coûts pour le respect de la Loi sur la gouvernance;
- Diminuer le nombre d'activités d'enseignement;
- Réduire les dépenses autres que salariales de 5 %, en conformité avec la cible de 35 étudiants par groupe, telle que stipulée à la convention collective des professeurs;
- Poursuivre les efforts pour réviser et diversifier la programmation;
- Augmenter le recrutement et la fidélisation des étudiants;
- Revoir l'organisation du travail en fonction du niveau des effectifs.

II PROCESSUS BUDGÉTAIRE

L'élaboration du budget 2009-2010 a débuté par une rencontre avec le personnel d'encadrement de l'Université le 10 février 2009 permettant d'expliquer et de commenter le cadre budgétaire utilisé pour la préparation du budget de fonctionnement. Par la suite, les gestionnaires ont été invités à soumettre leurs demandes budgétaires au plus tard le 2 mars 2009. Les directeurs des départements et des modules ont été sollicités directement par le doyen des études ou la doyenne de la gestion académique, selon le cas.

À la suite de la réception des demandes, le vice-recteur à l'administration et aux ressources et la directrice du Service des finances ont tenu plusieurs rencontres avec la majorité des cadres et cadres supérieurs pour mieux saisir l'état des budgets et l'étendue des besoins. Ces travaux devaient également servir à préparer les réunions du comité du budget, présidées par le recteur.

Le comité du budget s'est réuni à trois reprises, soit les 20, 24 et 26 avril et a passé en revue l'ensemble des demandes budgétaires avant de prendre les décisions qui ont mené à l'établissement du budget de fonctionnement.

Puis, le budget de fonctionnement, le budget d'investissement, le plan des effectifs et l'analyse de la marge de crédit ont fait l'objet d'une révision finale par la direction de l'Université.

III FAITS SAILLANTS

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources présente le tableau sommaire suivant relatif au budget proposé pour l'année 2009-2010 ainsi que les données comparatives afférentes :

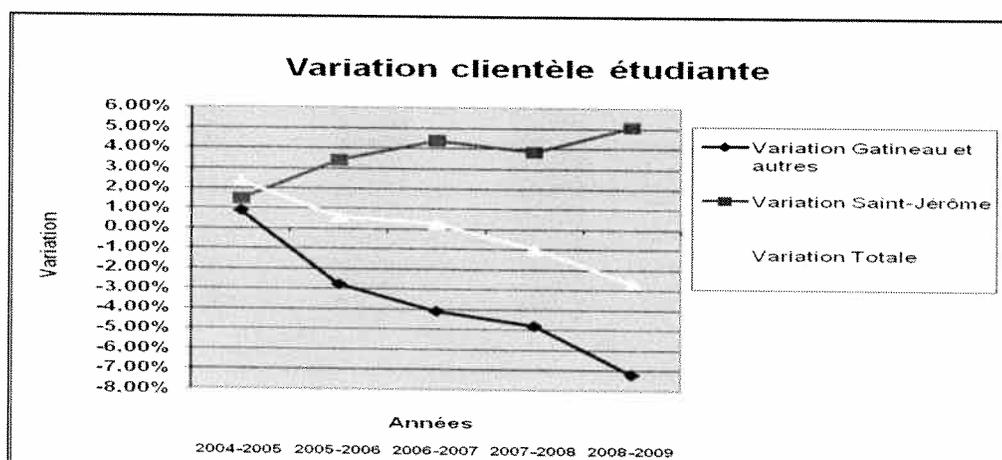
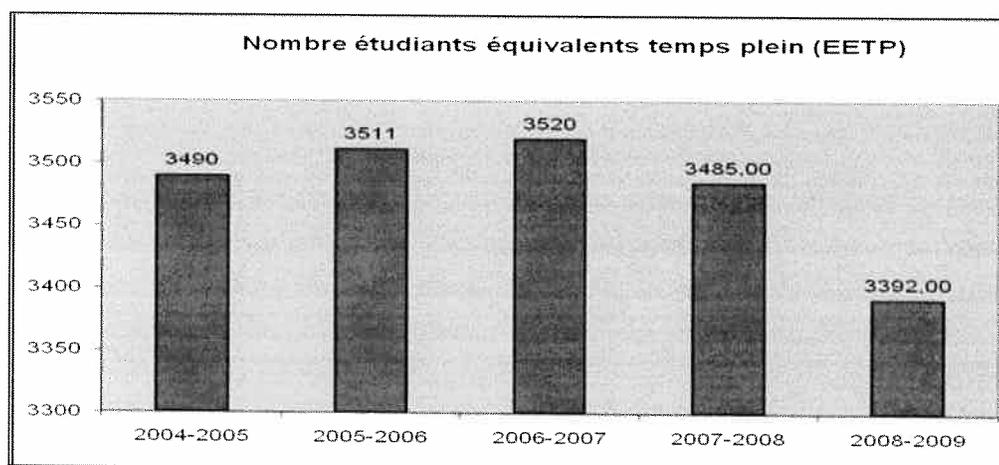
	Budget révisé 2008-2009	Budget proposé 2009-2010	Écart
Produits	56 042 \$	59 898 \$	3 856 \$
Charges	56 042	59 898	3 856
Excédent (Insuffisance) des produits	0 \$	0 \$	0 \$

En plus des orientations budgétaires adoptées par le Conseil d'administration, plusieurs paramètres ont été pris en compte dans l'élaboration de ce budget. Il procède à la description des principaux éléments affectant le budget :

1. Clientèle

Il a été considéré que la clientèle serait invariable en 2009-2010 si on la compare avec la clientèle 2008-2009. La notion de lissage a été appliquée pour le calcul de la subvention provenant du ministère. Le lissage permet d'atténuer la baisse de clientèle connue ces dernières années. Une hausse anticipée de la clientèle au Campus de Saint-Jérôme compenserait, en partie, la baisse de clientèle à Gatineau si celle-ci devait se concrétiser.

Évolution de la clientèle



2. Subvention du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

La subvention du ministère a été indexée d'environ 1,35 % et tient compte des coûts des nouveaux espaces ajoutés au campus Alexandre-Taché. L'indexation représente une hausse de près de 412 000 \$.

3. Droits de scolarité

Une augmentation prévue de 3,33 \$ par crédit génère une hausse de revenus d'environ 340 000 \$.

4. Location des espaces

La venue de l'ENAP dans les murs de l'Université procure un revenu de location supplémentaire de près de 175 000 \$ pour l'UQO. Le protocole d'entente doit être approuvé par le conseil d'administration sous peu.

5. Masse salariale

La prévision de la masse salariale tient compte de plusieurs éléments dont l'indexation prévue par les conventions collectives et les ententes, les divers congés, les déagements et les départs anticipés, les négociations à venir, la diminution du nombre d'activités d'enseignement et les divers changements au plan des effectifs. La variation nette est d'environ 2 700 000 \$.

6. Frais d'intérêts et coût de la dette

La réduction des taux d'intérêt sur les marchés financiers réduit temporairement le coût de la dette et permet de réaliser des économies de plus de 100 000 \$.

7. Terrain synthétique soccer/football

La construction du terrain synthétique, dont les travaux devraient démarrer sous peu, crée une charge de financement de près de 60 000 \$ et des frais d'exploitation récurrents d'environ 25 000 \$ par année.

8. Principes comptables généralement reconnus (PCGR) et périmètre comptable

L'application des PCGR et l'intégration des universités dans le périmètre comptable du gouvernement provoquent une hausse relativement importante des coûts pour la préparation des états financiers, la tenue de livres, l'adaptation aux nouveaux processus et la vérification des états financiers. À ce jour, aucun financement du ministère n'a été octroyé pour permettre un ajustement aux exigences gouvernementales.

9. Campus de Saint-Jérôme

La livraison de l'édifice en construction à Saint-Jérôme est prévue pour la fin de l'automne 2009. Dès l'ouverture en janvier 2010, plusieurs nouvelles ressources seront ajoutées pour les opérations du campus. Le plan des effectifs en témoigne et la valeur des ajouts s'élève à près de 600 000 \$ sur une base annuelle.

10. Résidences et stationnements

Les bénéfices provenant de la location des résidences et des stationnements sont en hausse bien qu'aucune augmentation significative de tarif n'ait été appliquée en 2009-2010. Le règlement final de l'hypothèque sur les résidences Taché réduit le coût d'emprunt de plus de 225 000 \$. L'UQO reprend à sa charge la gestion des stationnements et des résidences plutôt que de la confier à contrat comme c'était le cas auparavant. Le but de ce changement est d'exploiter davantage les résidences pour en accroître la rentabilité.

11. Prélèvements de l'UQO

Les prélèvements pour les services communs offerts par le siège social ont toujours été prélevés à la source alors qu'en 2009-2010, les montants correspondants sont présentés distinctivement à l'allocation des ressources. La contribution de l'UQO pour les services communs représente un montant de 846 000 \$ à la rubrique «Administration».

12. Décanat de la recherche

Dans le but d'appuyer davantage la gestion de la recherche, l'ajout permanent d'une ressource technique est consenti au Décanat de la recherche. Cette modification au plan des effectifs a, par ailleurs, nécessité une contribution de 15 000 \$ du fonds institutionnel de recherche.

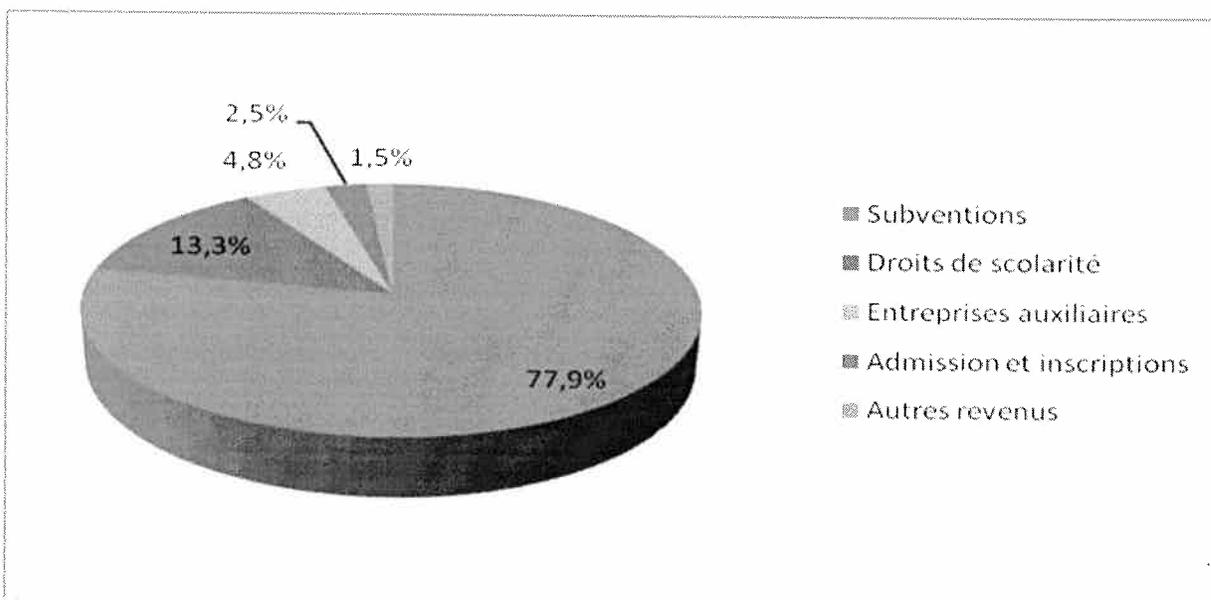
IV TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Les tableaux et graphiques suivants présentent de façon microscopique les principaux éléments budgétaires. Les détails du budget se retrouvent en annexes pour consultation.

Prévisions budgétaires 2009-2010 – Sommaire des produits

Produits	Budget initial 2009-2010
	(\$ = 000)
Subventions	46 638 \$
Droits de scolarité	7 957
Entreprises auxiliaires	2 882
Admission et inscriptions	1 498
Autres revenus	923
Total – Produits	59 898 \$

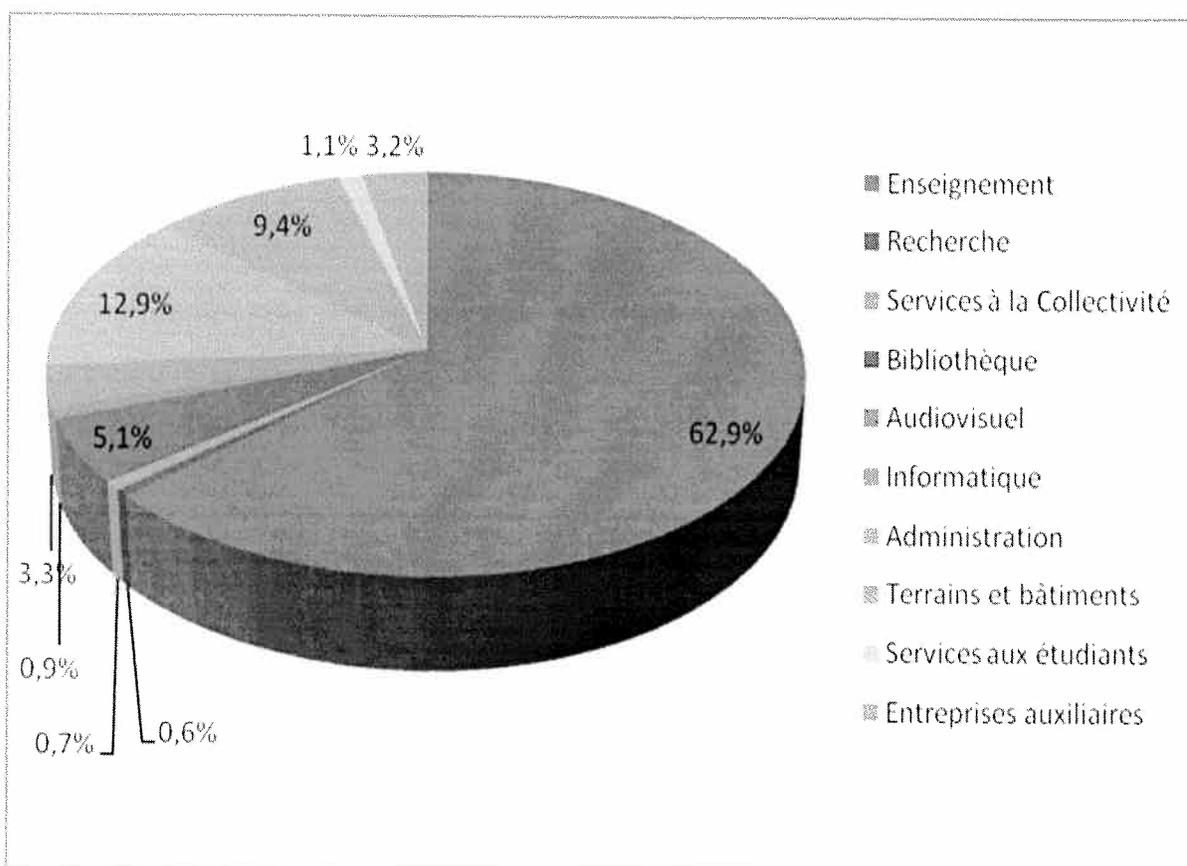
Budget proposé 2009-2010 – Produits



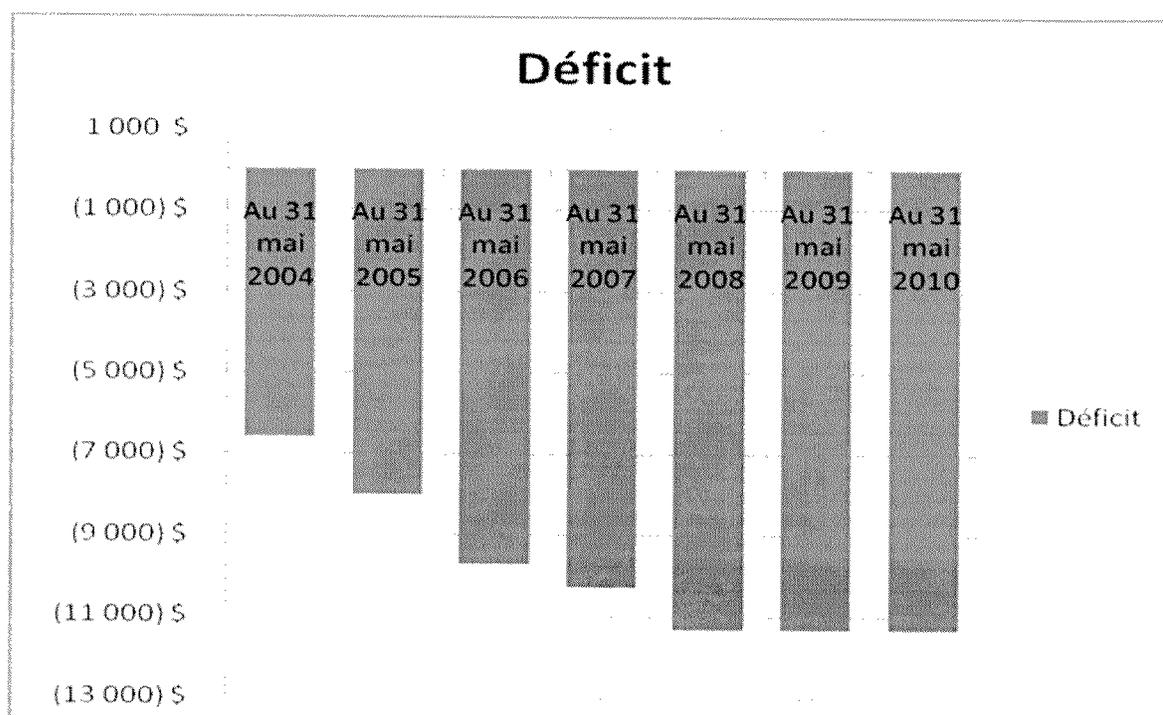
Prévisions budgétaires 2009-2010 – Charges par fonction

Fonctions	Total Budget Proposé 2009-2010 (\$=000)			Total
	Salaires	Avantages sociaux	Autres frais	
Enseignement	29 967 \$	5 413 \$	2 322 \$	37 703 \$
Recherche	200	26	109	335 \$
Services à la Collectivité	325	62	15	404 \$
Bibliothèque	1 715	389	973	3 079 \$
Audiovisuel	357	65	90	513 \$
Informatique	1 146	245	577	1 969 \$
Administration	4 095	775	2 852	7 723 \$
Terrains et bâtiments	828	164	4 608	5 601 \$
Services aux étudiants	383	76	208	669 \$
Entreprises auxiliaires	0	0	1 902	1 902 \$
Total	39 020 \$	7 219 \$	13 660 \$	59 898 \$

Budget proposé - 2009-2010 – Charges par fonction



Évolution du solde du fonds de fonctionnement



Un membre demande à ce qu'il soit spécifié, au quatrième picot du premier paragraphe intitulé «Introduction et orientations budgétaires» que la diminution du nombre des activités d'enseignement soit effectuée en regard des exigences de la convention collective des professeurs qui fixent les cibles de réduction.

Après délibérations, sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Marlène Thonnard, le vote ayant été demandé, les membres conviennent à la majorité (Pour : 5 – Contre 1 – Abstention : 1) d'adopter la résolution 326-CX-1396 concernant l'avis au recteur relatif au projet de budget du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2009-2010; laquelle est jointe en appendice.

Monsieur David Clément, étant celui qui a demandé le vote et qui s'est exprimé contre la proposition, demande à ce que sa dissidence soit consignée au procès-verbal.

Monsieur Michel Blanchette dit s'être abstenu de voter, invoquant un manque d'information, en conformité avec l'article 2.11.2, parag. b) du Règlement de régie interne.

5.- Avis au recteur concernant le projet de budget du fonds d'investissement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2009-2010

Le plan quinquennal d'investissements universitaires 2007-2012 a été approuvé par le Conseil des ministres le 19 décembre 2007. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport nous informait alors que ce plan accordait à l'UQO les enveloppes détaillées ci-dessous pour 2007-2008.

En vue de la préparation du budget 2009-2010, ces enveloppes ont été de nouveau approuvées par les membres de la commission de l'administration et des ressources humaines et adoptées par l'Assemblée des gouverneurs le 1^{er} avril 2009.

Le budget total sera réparti selon les besoins de l'année en cours.

Il y a quatre enveloppes budgétaires :

• Maintien des actifs	1 185 000 \$
• Enveloppe de rattrapage Bâtiment	440 000 \$
• Développement des systèmes d'information	294 000 \$
• Ajout au parc mobilier (nouvelle enveloppe liée à l'évolution des effectifs étudiants et du personnel depuis 2003-2004)	263 000 \$
TOTAL	<u>2 182 000 \$</u>

Après délibérations, sur proposition de monsieur Michel Blanchette, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 326-CX-1397 concernant l'avis au recteur relatif au projet de budget du fonds d'investissement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2009-2010; laquelle est jointe en appendice.

6.- **Nomination de la représentante de l'Université du Québec en Outaouais au conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) de l'Univers des Petits**

Le 16 avril 2007, le comité exécutif nommait madame Martine Deschênes, chargée de projets au Bureau du développement comme représentante de l'Université au conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) de l'Univers des Petits, pour un mandat de 2 ans, soit jusqu'au 31 mai 2009.

Comme le rôle de cette représentante est avant tout de voir au respect des clauses du bail qui lie les deux parties et de le gérer dans les meilleurs intérêts de l'Université, il est recommandé de reconduire le mandat de madame Deschênes. Elle est la représentante de l'Université depuis 1997.

Après délibérations, sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 326-CX-1398 concernant la nomination de madame Martine Deschênes à titre de représentante de l'Université du Québec en Outaouais au conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) de l'Univers des Petits; laquelle est jointe en appendice.

7.- **Période d'information et questions**

Aucune information n'est donnée.

8.- **Prochaine assemblée**

La prochaine assemblée aura lieu le lundi 15 juin 2009.

9.- **Levée de l'assemblée**

Sur proposition de monsieur Michel Blanchette, appuyée par madame Marlène Thonnard, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 14 h 15.

Monsieur Michel Blanchette informe le comité qu'il s'agit de sa dernière participation au comité exécutif, son mandat prenant fin le 1^{er} juin 2009 du fait qu'il entreprend un congé sabbatique qui le mènera notamment en Chine. Il remercie les membres de leur collaboration et réitère avoir beaucoup apprécié son expérience comme membre du comité exécutif. Il reçoit, à son tour, les remerciements des membres pour son implication soutenue et de grande qualité aux travaux du comité exécutif.



Le président d'assemblée



Le secrétaire